

Engagement de paiement d'un gage par le vendeur

Par **Florian.C**, le 21/01/2021 à 10:32

Bonjour,

J'aimerais acheter un véhicule mais celui-ci est gagé suite à un crédit.

Le vendeur veut payer le restant de son crédit avec l'argent de la vente.

J'ai appelé la société de crédit pour avoir des informations :

Ils me disent que la personne peut les appeler pour s'engager à payer le crédit à une date donnée et qu'un papier d'engagement lui sera fourni.

Est-ce que ce papier a une valeur légale ? La personne peut elle annuler son engagement ?

Le véhicule sera donc vendu gagé, est ce possible ?

Cordialement,
Florian

Par **Isidore Beautrelet**, le 21/01/2021 à 14:26

Bonjour

Honnêtement, je vous déconseille de vous lancer dans ce genre d'opération.